



Chef de chantier

Définition

Il coordonne les activités entre les différentes équipes d'un même chantier : organise et gère le chantier en prenant en compte le facteur humain, matériel et financier.

Activités principales

- analyser les différents plans d'exécution ainsi que les moyens mis à disposition pour la réalisation du chantier
- prévoir et coordonner l'intervention des machines et des engins de chantier
- mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de sécurité
- constituer, affecter et faire remonter les informations
- contrôler les calendriers d'avancement des travaux et apporter les modifications nécessaires au respect des délais et du budget engagés
- assister les équipes dans l'exécution de tâches complexes
- établir les bilans journaliers, rapports, comptes rendus

Comportement et Qualités requises

- organiser et coordonner une équipe
- rigueur
- autonomie
- esprit d'analyse et de synthèse
- esprit d'initiative
- réactivité
- sens des responsabilités
- prise de décisions
- respect des règles de sécurité et de l'environnement
- sens du relationnel client

Informations complémentaires

- Des déplacements sont à prévoir.
Selon l'activité de l'entreprise, un certain nombre d'habilitations peuvent être exigées : par exemple l'habilitation risques chimiques N2 dans l'industrie chimique ou pétrochimique, habilitations nucléaires dans l'exercice de cette fonction en industrie nucléaire.

Diplômes recommandés :

L'accès à ce métier s'effectue généralement soit à partir d'un niveau BAC PRO soit d'un BAC + 2 selon l'activité avec une expérience de terrain confirmée.

Formation professionnelle*

- [Cliquez ici]

*A destination des plus de 16 ans, demandeurs d'emploi, salariés.

